

Assemblée plénière du vendredi 25 octobre 2013

Soutien aux salarié-e-s de la presse quotidienne régionale (Nice-Matin)

Vœu déposé par le groupe Front de Gauche

Soutenu par le groupe Socialiste, Radical et Républicain et par le groupe Europe Ecologie, les Verts, Partit Occitan

Elu rapporteur : Luc LEANDRI

Depuis plusieurs années, la presse, et singulièrement la presse quotidienne, fait l'objet d'une concentration qui a abouti à la disparition de dizaines de titres.

Le pluralisme, déjà gravement mis à mal, a fait l'objet d'une attaque sans précédent du gouvernement Sarkozy-Fillon, des groupes d'armements, des grands industriels ou des banques maîtrisant aujourd'hui l'essentiel de l'information écrite et audiovisuelle en France.

Le Groupe Hersant Médias détient pour sa part 27 titres. En 2012, déjà nous dénoncions la possible reprise des titres Nice Matin, Var Matin et La Provence par le groupe de presse belge Rossel qui imposait en préalable de tout rachat, la suppression de 200 emplois au sein du groupe Nice-Matin, de plusieurs dizaines à La Provence.

La reprise ayant échoué, les salarié-e-s des 2 groupes subissaient quelques mois plus tard le rachat par Bernard Tapie et la famille Hersant des quotidiens régionaux Nice Matin, Var Matin, La Provence, Corse Matin dans le contexte nauséabond du scandale politico-financier du tribunal arbitral dans l'affaire TAPIE / Crédit Lyonnais.

Or, durant l'été, une énième opération financière dissociait les deux groupes : à Bernard TAPIE, La Provence ; à Hersant les titres Nice Matin, Var Matin, Corse Matin restant partagé à parts égales entre les deux groupes.

Depuis, le groupe Hersant cherche à revendre ses titres régionaux en ayant au préalable procédé à un plan de restructuration drastique conduisant à plusieurs centaines de suppressions d'emplois, et cela sans aucun dialogue social.

Les dirigeants du groupe organisaient un passage en force par le biais d'un CE extraordinaire qui aurait constitué un premier pas irrémédiable d'un plan social unilatéral de 183 licenciements qui n'auraient plus rien de volontaire.

La logique capitaliste la plus brutale s'applique donc à la presse comme aux autres entreprises régionales, Fralib, Kem One, ou LyondellBasell....

Heureusement la mobilisation des organisations syndicales de salarié-e-s a permis l'intervention de l'inspection du travail. Les services de l'Etat ont interpellé la direction des quotidiens régionaux et exigé l'ouverture de négociations loyales et transparentes pour tenter d'aboutir à un accord majoritaire, et à ne choisir la voie de l'acte unilatéral qu'en cas d'échec avéré de ces négociations.

Attaché au pluralisme de la presse et soucieux de la sauvegarde de l'emploi dans une région fortement touchée par le chômage, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur demande au Préfet de région, représentant de l'Etat :

- D'imposer et de faire appliquer un cadre de négociation aux dirigeants du groupe Nice-Matin pour garantir au mieux l'emploi de ces salarié-e-s,
- De faire respecter l'engagement pris par le groupe Hersant/Tapie devant la Commission Interministérielle de Restructuration Industrielle (CIRI), à savoir la préservation de l'emploi
- De veiller à ce que les 50% de Corse Matin détenus par le groupe Hersant restent dans le groupe Nice-Matin.